

ble entre les nobles éducateurs de notre race et le gouvernement, tant qu'il plaira à la Providence de le laisser à la tête des destinées de la province de Québec.» (*Soleil*, 24 novembre.)

D'autre part, à l'une des séances du grand congrès de la Colonisation qui s'est tenue à Saint-Jérôme, du 21 au 23 novembre, après une remarquable conférence de M. Magnan, directeur de l'*Enseignement primaire*, sur « le colon et l'école », l'honorable M. Prévost, ministre de la Colonisation, a fait les déclarations suivantes (d'après la *Presse* du 24 novembre) :

« Je regrette infiniment la triste campagne qui est faite aujourd'hui contre la province de Québec au point de vue de l'Instruction publique. Il est vrai que nous avons quelque chose à faire, que tout n'est pas la perfection, mais ce n'est pas une raison pour tout bouleverser. Je le déclare ici : Je ne marche pas avec ceux qui font aujourd'hui cette campagne malheureuse. Je rends hommage aux sacrifices qu'ont faits nos pères pour l'éducation, et je conserve une reconnaissance filiale à ceux qui dorment dans le cimetière et qui m'ont fourni l'occasion de faire les études dont je m'honore.

Grâce à leurs sacrifices, grâce aussi aux efforts du clergé, notre instruction publique fait honneur à la province de Québec, et je dénonce la campagne de ceux qui laissent entendre que nous sommes des ignares et des parias. Nous ne permettrons pas au « Standard » de s'inspirer des articles de certains journaux français pour nous lancer l'insulte à la face.

Monseigneur, nous avons confiance en vous. Le Conseil de l'Instruction publique nous a aidés ; il s'est dévoué jusqu'à se rendre impopulaire, et nous avons encore besoin des hommes distingués qui le composent pour nous soutenir dans la lutte que nous faisons pour le plus grand bien de nos compatriotes.

Mais je le répète, il ne faut rien briser, rien bouleverser, rien détruire. »

L'hon. M. Prévost, après avoir dit que sous le rapport des salaires payés aux instituteurs et aux institutrices, ce sont les vieilles paroisses qui sont arriérées, fait un bel éloge des couvents de la province de Québec où se forment les institutrices et les bonnes mères de familles, des écoles normales où se forment les instituteurs, et du Bureau central des Examineurs qui fait un choix judicieux du corps enseignant

« Monseigneur, dit-il, gardez-nous ces couvents qui n'ont leurs égaux dans aucun pays.

Mgr Bruchési. — Mais il y en a qui veulent les détruire.

L'hon. M. Prévost. — Eh ! bien, vous aurez des amis qui vous aideront à les garder. »

L'hon. M. Prévost parle aussi des immenses services rendus à la cause de l'éducation par les Frères des Ecoles chrétiennes, les Clercs de Saint-Viateur, les Frères du Sacré-Cœur et autres institutions qui font de l'instruction logique et chrétienne.